

DEC180695DR05

Décision portant nomination de Mme Véronique Goret aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UPS2841 intitulée CNRS Images

LA DIRECTRICE,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC170692DAJ du 15 mai 2017 portant renouvellement de l'unité de recherche n° 2841 intitulée CNRS Images ;

Vu la décision n° DEC173208DAJ du 22 décembre 2017 nommant Mme Brigitte Perucca directrice par intérim de l'unité de recherche n° 2841 ;

Vu l'avis du conseil de l'unité en date du 22 septembre 2017 ;

Considérant que Mme Véronique Goret a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par le CNRS du 15 au 17 novembre (1^{ère} session) et du 13 au 15 décembre 2017 (2^{ème} session),

DECIDE :

Article 1^{er} : Mme Véronique Goret, Technicienne CNRS, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité du CNRS n° 2841, à compter du 1^{er} janvier 2018.

Mme Véronique Goret exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret visé, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire visée.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Véronique Goret est placée directement sous l'autorité de la directrice d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Meudon, le 8 février 2018

La directrice de l'UPS n° 2841
Brigitte Perucca

Visa du délégué régional du CNRS
Philippe Cavalier